



FACTURE CANTINE TRIMESTRE SEPT-DEC 2019

publié le 01/10/2019

Les factures de cantine du 1er trimestre ont été distribuées le 01 octobre 2019.

Elles sont à régler avant le 16 octobre, par chèque ou espèces, excepté pour ceux payant par virement mensuel.

Merci.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.